

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Les associations breéliennes et bretonnes se félicitent de l'abandon des projets de roclades et contournements routiers en Ille & Vilaine

le jeudi 01 juillet 2021

Depuis des années nos associations alertent sur les impacts provoqués par les projets de roclades et contournements routiers envisagés par le département d'Ille & Vilaine. C'est donc avec satisfaction et non sans un certain soulagement que nous accueillons la décision issue de l'accord de majorité d'abandonner les contournements de Fougères, Vitré et Chateaubourg.

A l'heure où les effets du dérèglement climatique se font de plus en plus ressentir, la création de nouvelles roclades apparaît dépassée. En effet, alors qu'elle est extrêmement coûteuse (en 2019, ces investissements ont représenté un coût de 36,5 millions d'euros pour le département), la création de ces routes a des effets directs sur l'environnement (émissions supplémentaires de CO2, bétonisation des terres, destruction de zones humides, disparition d'espèces, etc..) et des effets indirects sur la santé (dégradation de la qualité de l'air et de l'eau). De plus, continuer à développer le réseau routier est en contradiction avec l'engagement de la France pour le climat.

Qu'il soit enfin acté que le développement du réseau routier n'est plus une priorité pour le conseil départemental est une excellente nouvelle. Que cet abandon soit en outre accompagné d'un basculement de millions d'euros vers des outils efficaces en faveur de la transition tels que les transports en commun et les mobilités actives (marche, vélo ...) est indispensable.

Dans le prolongement de cette décision, nous souhaitons l'abandon du projet de déviation longue 2x2 voies RN12 à l'Est et Sud de Fougères, que les autres départements bretons s'engagent dans la même voie et que la Région renonce aux projets aberrants du Pacte d'accessibilité de la Bretagne : liaisons ferroviaires rapides vers Brest et Quimper, prolongement en 2x2 voies de la RN 164, modernisation ou agrandissement des aéroports.

La lutte contre le dérèglement climatique, la préservation des biens communs (eau, biodiversité, air) est d'une urgence absolue. Nos associations souhaitent aussi assurer le département de leur disponibilité pour accompagner et développer des projets portants sur

- la réduction de la demande de mobilité de transport de marchandises, le remplissage des voitures circulantes (covoiturage, autopartage ...)
- la réouverture et la modernisation de lignes ferroviaires : TER ...
- le report modal vers les transports en communs et le rail,
- l'usage des modes actifs de déplacements

#### Associations signataires :



Association "Non à la Rocade Nord de Fougères"  
PassPasud2 (St Didier)